

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES CATEGORIES A1 ET A2

Nom et adresse de l'établissement:



16 rue de la Libération

03410 DOMÉRAT

☎ 04-70-64-07-19

Agrément E0800314860

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **60 minutes**, va être réalisée.

I - PARCOURS DE FORMATION

- 1- Cours de code (éventuellement)
- 2- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation.
- 3- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- 4- Examen hors circulation (plateau)
- 5- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 6- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
- 7- Examen circulation

II - ITEMS ÉVALUÉS

Cette évaluation portera sur

L'expérience de conduite

Motivations

Connaissance théorique mécanique (embrayage, direction, boîte de vitesse et frein)

Installation

Démarrage, arrêt

Trajectoire, regard

Emotivité, crispation

III - LE MOYEN UTILISÉ

Moto école, piste moto et document d'évaluation

IV - INFORMATION DU PUBLIC

Document d'évaluation, acheté auprès d'un fournisseur, remis individuellement

V - PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Proposition d'une visite médicale afin de savoir si la pratique du véhicule est en adéquation avec les capacités physiques et le handicap de la personne.

Proposition d'une assistance pour trouver une structure spécialisée et équipée en fonction du handicap.